



**BULLETIN D'ENGAGEMENT
LES 4 HEURES DU CMC - Vitesse**



Du 24 Mai 2020



Course de Vitesse au Circuit Carole (Tremblay 93)

N° de course souhaité

PILOTE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

TEL :

EMAIL :

LICENCE (type-n°) :

N° CASM / PERMIS DE CONDUIRE :

MOTO CLUB :

Date de naissance :

TAILLE DE TEE-SHIRT

MACHINE :

MARQUE :

ANNEE ET MODELE :

Cylindrée, Type et nb de cylindres :

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE DISPONIBLE SUR www.carolemotoclub.fr

L'inscription comprend la participation aux deux courses de dimanche et à 1 séances de qualification.
Les séances libres du samedi 23 mai 2020 sont payantes. Inscription via « Roulages du CMC »

Les licences manifestation doivent être souscrites sur le site de la FFM (prix LJA2 100 €)

L'inscription engage le pilote à respecter :

- Le règlement particulier de l'épreuve et les règles générales et techniques
- Les prescriptions du code sportif de la FFM,

Le participant reconnaît céder à l'Organisation son droit à l'image lors des 2 jours de manifestation.

RAPPEL : Les inscriptions ne seront prises en compte que sous les conditions suivantes :

- Bulletin d'inscription correctement rempli (toutes les informations renseignées et lisibles)
- Le règlement suivant le tarif indiqué ci-dessous
- 1 chèque de caution de 320 euros (séparé du règlement des inscriptions)
- 1 enveloppes timbrées (tarif lettre) à l'adresse d'un des pilotes (retour du chèque de caution)

Les frais d'inscription comprennent la location des transpondeurs.

Les chèques de caution seront renvoyés par courrier dans le mois suivant la course.

Les inscriptions répondant à tous les critères énoncés seront validées par les membres du Bureau du Club en tenant compte de leur ordre chronologique d'arrivée au secrétariat (cachet de la poste faisant foi). Si toutes les places sont prises, les inscriptions seront placées sur liste d'attente suivant les mêmes critères chronologiques.

Le Carole Moto Club se réserve cependant le droit de refuser toute demande d'inscription sans justification et sans recours possible.

Les désistements seront possibles jusqu'au 20 Avril 2020. Postérieurement à cette date les frais d'inscription seront remboursés sous réserve que le plateau soit complet et qu'un équipage remplaçant ait été trouvé sur la liste d'attente.

La simple réception du dossier d'inscription complet vaut engagement cependant des confirmations d'inscription seront envoyées par mail au plus tard 10 jours avant la course. En cas de liste d'attente les participants seront tenus informés de la progression de leur place dans la liste.

Engagements	Membres du CMC	Membres d'autres clubs
Montant	190 €	210 €

	<u>MONTANT</u>	<u>N° CHEQUE</u>	<u>BANQUE</u>	<u>OU N° COMMANDE BOUTIQUE</u>
ENGAGEMENT VITESSE				
CAUTION (1 par équipage)	320,00 €			

IMPORTANT !!! Préciser au dos du chèque le NOM et N° de Téléphone du pilote engagé

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels et leurs motos sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Signatures

PILOTE :